

<https://eglisealareunion.org/?Premiere-Nuit-des-Veilleurs-contre-la-torture-a-La-Reunion>

Première « Nuit des Veilleurs contre la torture » à La Réunion

- Archives - Vie consacrée -



Date de mise en ligne : mardi 1er juillet 2014

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Vendredi 27 juin à l'issue de la messe solennelle en l'honneur de la fête du Sacré-Cœur, la « Nuit des Veilleurs » s'est déroulée à la chapelle de La Résidence du Sacré-Cœur. Pour la première fois à La Réunion, à l'initiative du centre Saint-Ignace, une quarantaine de personnes ont répondu à l'appel de l'Action Catholique contre la Torture (ACAT). Celle-ci organise chaque année ces soirées de prière en France et dans le monde dans le cadre de la journée de l'ONU en soutien aux victimes de la torture qui a lieu le 26 juin.

Cette participation est le fruit d'une démarche entreprise en mars dernier à l'occasion du carême. Le Père Bernard Paulet proposait « Passion d'hier et d'aujourd'hui » un itinéraire en six soirées autour de témoignages et documentaires pour (re)découvrir que « le Christ est en agonie jusqu'à la fin du monde ». La situation d'un jeune tunisien torturé, car accusé par le gouvernement de son pays de terrorisme, avait alors interpellé les membres du centre Saint-Ignace.

« Dans le monde, y compris dans les pays de démocratie, la torture est toujours présente » ont rappelé les organisateurs en préambule de cette première édition locale de la « Nuit des Veilleurs ».

« La torture consiste en des mauvais traitements physiques ou mentaux avec le consentement des autorités qui poursuivent un but précis. Souvent il s'agit de réduire au silence des personnes en faveur des droits de l'Homme et de la justice sociale » ont-ils expliqué.

Une réalité dont les participants ont pu prendre conscience en découvrant les situations de dix personnes actuellement emprisonnés et torturés en raison de leur engagement en faveur des droits de l'homme. Après un temps d'échanges, les « veilleurs » ont été invités à formuler des pistes d'actions qui pourraient être mises en œuvre pour soutenir ces personnes et leur famille. La signature de pétitions, la sensibilisation de l'opinion publique en particulier les chrétiens et surtout la prière ont été proposés.

Joignant le geste à la parole, la soirée s'est poursuivie dans la chapelle par un temps de prière pour ces victimes mais aussi pour toutes celles, de part le monde, concernées par la torture physique et psychologique. Les participants ont reçu une invitation personnelle à prier pour une victime en particulier et à s'engager s'ils le souhaitent dans un groupe ACAT.

L'ACAT créée en 1974 est une ONG chrétienne oecuménique. Elle milite pour l'abolition de la torture et de la peine de mort ainsi que pour le droit d'asile, notamment de personnes victimes de tortures dans leur pays d'origine. Présents sur tous les continents, ses membres agissent par divers moyens d'actions : signature de pétitions, sensibilisation de l'opinion publique, participation à des conférences-débats, soutien aux familles par l'envoi de messages, alerte aux décideurs par l'envoi de courriers, prière d'intercession pour les victimes et leur famille.

Plus d'informations sur www.acatfrance.fr